

PATRIMOINE

MIEUX PLANIFIER... MIEUX VIVRE

SOMMAIRE

CLAUDE-LISE RICHER
(1928-2012): LE DON
TESTAMENTAIRE D'UNE
GRANDE UNIVERSITAIRE

VOTRE PROJET
PHILANTHROPIQUE:
UN RÊVE
OU UNE RÉALITÉ?

DONNER RÉDUIT
LE STRESS ET FAVORISE
LE BONHEUR

BOURSES DE LA
RÉUSSITE ÉTUDIANTE



TÉMOIGNAGE

DONNER À L'UNIVERSITÉ SANS Y AVOIR JAMAIS MIS LES PIEDS

Christian Delaney

S'il le pouvait, Christian Delaney passerait ses journées le nez dans des livres de science, surtout de physique et de chimie. Plus il lit, plus grande est sa fascination avec les avancées dans ces domaines. Il peut discuter de particules élémentaires ou de physique quantique sans complexe et avec un émerveillement renouvelé qui le met en contact avec les beautés de l'univers.

Pourtant, M. Delaney n'a pas étudié dans ces disciplines. Ce ne sont ni l'envie ni les aptitudes qui ont manqué. Des conditions familiales et économiques difficiles l'ont plutôt tenu loin de l'université. Christian Delaney n'a jamais connu son père et sa mère est morte lorsqu'il était tout jeune. Il a alors été placé dans un orphelinat catholique de Montréal et, à 15 ans, il travaillait déjà

à temps plein. Il a toutefois terminé ses études secondaires et, entre deux emplois, a obtenu des attestations d'études collégiales en aérospatiale-avionique et en chimie-biologie. La ténacité et la détermination dont M. Delaney a fait preuve tout au long de son parcours forcent l'admiration. En plus de la science, le donateur aime le dépaysement que procurent les grands voyages, mais aussi la musique. Il a d'ailleurs effectué de nombreuses tournées dans l'est du pays lorsqu'il faisait partie d'un groupe de musique rock.

Aujourd'hui, à l'aube de la cinquantaine, Christian Delaney gagne bien sa vie comme chauffeur à la Société de transport de Montréal. Mais il n'a pas pour autant oublié son rêve de jeunesse de faire des



TÉMOIGNAGE

études poussées. « J'ai toujours eu la certitude que la réussite personnelle passait par la réussite scolaire, dit-il. L'université est un lieu de savoir où l'on t'aide à organiser ta pensée. »

Et si d'autres que lui pouvaient réaliser leur rêve, grâce à lui? L'idée lui est venue de faire un don à l'Université de Montréal. Ainsi est né le Fonds de bourses Christian Delaney en physique et en chimie. Et, en véritable humaniste, M. Delaney, est animé d'un profond désir de donner une forme durable à sa passion pour les sciences. Il voue un grand respect aux chercheurs, qu'il qualifie volontiers

de travailleurs de l'ombre et qui, par leur travail patient, changent notre vision du monde, d'un point de vue autant pratique que philosophique.

« Le don était la chose à faire, résume M. Delaney. C'est devenu très clair pour moi. » Le donateur est apaisé à la pensée que le fruit de son travail servira une cause qui lui tient à cœur. Et, ajoute-t-il avec philosophie, « l'altruisme répond à un besoin chez l'être humain. Je ne fais pas exception. Je suis heureux d'avoir trouvé le canal idéal pour le don que je voulais faire à l'Université de Montréal. »

SUCCESSION CLAUDE-LISE RICHER (1928-2012): LE DON TESTAMENTAIRE D'UNE GRANDE UNIVERSITAIRE



Claude-Lise Richer

Le Fonds Claude-Lise-Richer soutiendra des étudiants en génétique

Claude-Lise Richer fut la première femme engagée comme professeure (de carrière) à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Née en 1928 à Saint-Hyacinthe, elle obtient son doctorat en médecine en 1954 et sa maîtrise en médecine et chirurgie expérimentale en 1957. Spécialiste de l'histologie, de la neuroanatomie et de l'endocrinologie, la D^{re} Richer a contribué à fonder le laboratoire des sciences neurologiques, qui allait devenir, plus tard, le Centre de recherche en sciences neurologiques de l'Université de Montréal. Elle a aussi participé à la création du Groupe de recherche en oncogénétique du Département de pathologie et biologie cellulaire de la Faculté de médecine.

Dans les années 70, elle fait une spécialisation en cytogénétique à l'Hôpital Necker-Enfants malades, à Paris, sous la direction du professeur Jérôme Lejeune, qui fut le premier à décrire la trisomie 21. En 1983, la D^{re} Richer est nommée membre du Comité permanent sur le statut de la femme à l'Université de Montréal. Dix ans plus tard, l'Association des médecins de langue française du Canada lui décerne le Prix des médecins de cœur et d'action, qui vise à reconnaître une contribution exceptionnelle à la fois à la profession et à la société. En 1995, à la Collation des doctorats de 3^e cycle, on lui confère le titre de professeure émérite de l'Université. Elle prendra sa retraite cette même année, mais acceptera d'occuper la fonction de trésorière au sein du conseil de l'Association des professeurs retraités de l'UdeM.

Tous ceux et celles qui ont eu le privilège de la connaître, parents, amis, collègues de travail et étudiants de l'Université et du CHU Sainte-Justine, diront qu'elle était très engagée et très généreuse. Ils garderont le souvenir d'une femme qui alliait rigueur scientifique et chaleur humaine. La D^{re} Claude-Lise Richer nous a quittés le 8 mai 2012, à l'âge de 83 ans. Elle avait prévu un don testamentaire permettant la création du Fonds Claude-Lise-Richer pour l'attribution annuelle de bourses d'excellence à des étudiants de l'Université de Montréal inscrits à des études en génétique. La première bourse sera remise en 2015.

POUR MIEUX PLANIFIER

VOTRE PROJET PHILANTHROPIQUE : UN RÊVE OU UNE RÉALITÉ ?

Vous avez un rêve philanthropique, mais vous ne savez pas si vous avez les moyens de le réaliser ni à qui en parler. À quel professionnel s'adresser? Combien de temps la consultation prendra-t-elle? Quel en sera le coût? Enfin, vous hésitez à partager ce rêve. Devez-vous en faire part à un organisme? à vos proches? à vos héritiers?

Dans la plupart des cas, une consultation de quelques heures avec un professionnel qui connaît votre situation financière et fiscale pourra vous aider à y voir plus clair.

Mon rôle premier en tant que fiscaliste consiste à aider mes clients à se structurer afin qu'ils puissent se concentrer sur ce qu'ils savent faire de mieux : gérer leur entreprise. Je m'assure que certains aspects de leur vie sont bien planifiés, entre autres la retraite, la relève, la protection des héritiers, et je me permets d'aborder avec eux un projet qui pourrait avoir une influence sociale : le projet philanthropique.

Chacun a déjà sa petite idée de ce qu'il a envie de laisser à la société. Chacun a déjà rêvé à son projet philanthropique. J'aborde donc avec mes clients les raisons qui les poussent à entreprendre une démarche en ce sens. Nous établissons ensuite les objectifs ainsi que les moyens pour les atteindre. Les avenues peuvent être aussi variées que les fonds de dotation, les dons annuels ou testamentaires, la mise sur pied d'une fondation. Veut-on créer un projet familial? un projet avec les employés? J'aborde également les différentes

manières d'orchestrer ses dons planifiés en fonction de ses buts : dons avec stratégies d'assurance vie, dons de titres cotés en Bourse, dons d'actions de sociétés privées, etc.

Bien souvent, la motivation à « donner » ou à « redonner » remonte à l'enfance. Pensez à un souhait non accompli alors que vous étiez jeune adulte, le rêve d'étudier par exemple ou celui de vous épanouir par la voie des arts. Ou il y a peut-être eu un moment particulièrement éprouvant dans votre vie comme la perte d'un être cher ou la maladie. Les racines de notre motivation à donner se trouvent souvent dans les fondements de notre parcours de vie. Ces raisons sont propres à chacun et c'est ce qui rend unique chacune des rencontres. Finalement, les gens comprennent que c'est très important d'aborder le don planifié dès le début de la démarche d'analyse de la situation financière afin d'en maximiser toute la portée.

En résumé, pour réussir une telle démarche, il faut rester près de ses rêves et les moduler en fonction des possibilités qu'offre une analyse de la situation financière et fiscale, ainsi que des moyens mis à la disposition des contribuables pour faciliter les dons.

Si vous avez un rêve philanthropique, sachez qu'il y a toujours une façon de l'assouvir et qu'une telle démarche s'avèrera des plus valorisantes.

Caroline Renaud, avocate, M. Fisc.

LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE

EN 2003, L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL FONDAIT LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE AFIN DE REGROUPER, D'HONORER ET DE REMERCIER CEUX ET CELLES QUI ONT PRÉVU UN DON PLANIFIÉ EN FAVEUR DE L'UdeM AINSI QUE LES REPRÉSENTANTS DES SUCCESSIONS DES DONATEURS QUI ONT FAIT UN LEGS À L'ÉTABLISSEMENT DANS LE PASSÉ.

PLUS DE 500 PERSONNES COMPTENT FAIRE UN TEL LEGS OU AUTRE DON PLANIFIÉ. PARMİ CELLES-CI, PLUS DE 150 SONT MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE. AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL A REÇU DES CENTAINES DE DONS TESTAMENTAIRES. PLUS DE 70 SUCCESSIONS SONT MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE ET REPRÉSENTÉES PAR LEUR FAMILLE OU DES AMIS.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

LES INDIVIDUS :

Gilles Chatel D^{re} Line Chevette Pierre Moreau

LES SUCCESSIONS (ET LEURS REPRÉSENTANTS)

Monique Chagnon (Louise Chagnon) Albert De-Vos (Daniel Bourgault) Roger Gagnon (Sylvain Gagnon) Succession Charlotte-Kloze-Stenzel (Lise Plamondon)
Jean Marcel Leduc (France Boisseau) Yvan Sénécal (Marie Sénécal) Guy Vanier (Dominique Vincent et Marc Vanier-Vincent)

Pour plus d'information sur la Société du patrimoine, n'hésitez pas à communiquer avec Cristine Lamoureux, en toute confidentialité, au 514 343-6020 ou par courriel : cristine.lamoureux@umontreal.ca.

LISTE MISE À JOUR LE 1^{er} MARS 2014

ENTRE NOUS



PAR CHANTAL THOMAS
DIRECTRICE GÉNÉRALE DU BUREAU DU DÉVELOPPEMENT
ET DES RELATIONS AVEC LES DIPLÔMÉS

DONNER RÉDUIT LE STRESS ET FAVORISE LE BONHEUR

La chercheuse Lara Aknin, professeure adjointe de psychologie à l'Université Simon Fraser de la Colombie-Britannique, s'est intéressée aux liens entre la philanthropie et le bien-être et a conclu que « donner réduit le stress ». Des mesures aussi nettes que le taux de cortisol dans le sang lui permettent d'en arriver à un tel constat lorsque ces données s'ajoutent à toutes ses autres observations sur le comportement des donateurs et des non-donateurs, incluant une étude menée conjointement avec six collègues d'universités américaines sur les aspects culturels liés à la psychologie des dons.

Au contraire du geste de dépenser de l'argent pour soi, donner aurait un effet bénéfique, gratifiant, relaxant. Aussi, on voit apparaître dans le contexte philanthropique l'expression « comportement prosocial », qui renvoie à un comportement sciemment destiné à avantager l'autre – des individus ou la société dans son ensemble. Une attitude axée sur l'aide, le partage, la mise en valeur commune et le bénévolat cohabiterait d'ailleurs avec le fait de donner, ce qui porte à croire que la générosité en termes pécuniaires ferait partie d'un ensemble, d'un système de valeurs, d'une façon d'être. Elle serait en lien direct avec le bien-être, voire ultimement avec le bonheur lui-même.

Cette forme de bien-être n'est-elle pas à la portée de chacun d'entre nous ?

Pour consulter le site des recherches de Lara Aknin, visitez le <http://members.psyc.sfu.ca/aknin>.

Bourses de la réussite étudiante



Lancé ce printemps, le Fonds de bourses de la réussite des étudiants de l'Université de Montréal permettra à des jeunes au talent remarquable d'entreprendre des études universitaires chez nous. Étudiants exceptionnellement méritants, étudiants doués dans le besoin, étudiants engagés dans leur communauté, étudiants qui se démarquent dans le domaine de la recherche, les jeunes contribuent à l'avancement de la société.

Rappelez-vous : tous les dons comptent ! Et il est désormais possible de faire un don en ligne à l'adresse donner.umontreal.ca. Vous pouvez aussi composer le 514 343-6812 ou le 1-888 883-6812. Vous pouvez enfin remplir le formulaire ci-joint et l'insérer dans l'enveloppe prévue à cet effet.

Pour obtenir gratuitement un bloc-notes, veuillez cocher la case appropriée sur la carte-réponse ci-jointe.

Le bulletin *Patrimoine* est publié à l'intention de la famille universitaire et des amis de l'Université de Montréal. Vos commentaires et suggestions sont bienvenus et peuvent être adressés à Chantal Thomas, Bureau du développement et des relations avec les diplômés, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3J7, à <chantal.thomas@umontreal.ca> ou faits par téléphone au 514 343-5688.

L'information présentée dans ce bulletin a été obtenue de sources jugées fiables, mais l'Université de Montréal ne peut garantir son exactitude. L'Université, ses employés et ses conseillers n'assument aucune responsabilité quant aux erreurs ou omissions, ou tout dommage découlant de l'usage des renseignements publiés. Nous recommandons aux lecteurs de consulter leurs propres conseillers afin de déterminer l'applicabilité, dans chaque cas particulier, de l'information contenue dans ce bulletin.

Tous droits réservés. Ce bulletin est protégé contre toute reproduction ou exploitation illégales.